



ANNE SALAMON, ANNE ROCHEBOUET
& CÉCILE LE CORNEC ROCHELOIS (DIR.)

LE TEXTE MÉDIÉVAL

De la variante à la recréation



LE TEXTE MÉDIÉVAL

De la variante à la recréation

Face à la conception d'une œuvre fixée et reproductible à l'identique, née avec l'imprimerie, la mobilité du texte apparaît comme une caractéristique de la production médiévale. La circulation de l'œuvre dans l'espace et dans le temps, d'un manuscrit à l'autre, d'un dialecte à l'autre, d'une langue à une autre sont autant de facettes de ce phénomène, depuis ses plus petites manifestations, à l'échelle des graphies ou du lexique, jusqu'à l'agencement général d'une œuvre ou d'un recueil.

Qu'on utilise le terme de « mouvance » à la suite de Paul Zumthor ou celui de « variance » selon l'expression de Bernard Cerquiglini, les fluctuations de la langue et des textes médiévaux ont depuis longtemps suscité l'intérêt des chercheurs. Cet ouvrage se propose de faire le point sur l'étude de la variation dans les travaux contemporains et de réfléchir à l'importance et au sens à accorder à cette instabilité en combinant diverses approches, tant philologiques, lexicographiques et littéraires que codicologiques ou iconographiques.

Illustration : *Fortune* : Arsenal 5193, fol. 229, Boccace,
Des cas des nobles hommes et femmes dans la trad. de Laurent de Premierfait.

DE L'UTILITÉ DES VARIANTES
POUR L'ÉDITION DE TEXTES

Gilles Roussineau

ISBN : 979-10-231-5238-8



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,
Jacques Verger & Fabienne Joubert

Précédentes parutions

- Les Ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient (fin XIV^e-XV^e siècle)*
Jacques Paviot
- Femmes, reines et saintes (V^e-XII^e siècles)*
Claire Thielliet
- En quête d'utopies*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- La Mort écrite.*
Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge
Estelle Doudet (dir.)
- Famille, violence et christianisme au Moyen Âge. Hommage à Michel Rouche*
M. Aurell & T. Deswarté (dir.)
- Les Ponts au Moyen Âge*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot*
G. Constable & M. Rouche (dir.)
- Les « Dictez vertueux » d'Eustache Deschamps.*
Forme poétique et discours engagé à la fin du Moyen Âge
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- L'Artiste et le Clerc. La commande artistique des grands ecclésiastiques à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles)*
Fabienne Joubert (dir.)
- La Dérisio[n] au Moyen Âge.*
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)
- Moult obscures paroles.*
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)
- De l'écrin au cercueil.*
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Un espace colonial et ses avatars.*
Angleterre, France, Irlande (V^e-XV^e siècles)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)
- Eustache Deschamps, témoin et modèle.*
Littérature et société politique (XIV^e-XVI^e siècles)
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)
- Fulbert de Chartres précurseur de l'Europe médiéval ?*
Michel Rouche (dir.)
- Le Bréviaire d'Alaric.*
Aux origines du Code civil
B. Duménil & M. Rouche (dir.)
- Rêves de pierre et de bois.*
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obry (dir.)
- La Pierre dans le monde médiéval*
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)
- Les Nobles et la ville dans l'espace francophone (XII^e-XV^e siècles)*
Thierry Dutour (dir.)
- L'Arbre au Moyen Âge*
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul & Jean-René Valette (dir.)
- De Servus à Sclavus.*
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondué
- Cacher, se cacher au Moyen Âge*
Martine Pagan & Claude Thomasset (dir.)

Cécile Le Cornec-Rochelois,
Anne Rochebouet, Anne Salamon (dir.)

Le texte médiéval

De la variante à la recréation

Ouvrage publié avec le concours de l'École doctorale V « Concepts et Langages » et l'EA4089 « Sens, texte, informatique, histoire » de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-798-7
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
© Sorbonne Université Presses, 2025

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

DE L'UTILITÉ DES VARIANTES POUR L'ÉDITION DE TEXTES

Gilles Roussineau
Université Paris-Sorbonne

Les copistes commettent inéluctablement des erreurs en recopiant les œuvres qui leur sont soumises. L'opération même de transcription entraîne inévitablement des altérations du modèle recopié, indépendantes de la volonté du scribe : répétitions et déformations de mots, lapsus, omissions, sauts du même au même, etc. Il suffit de s'être recopié une fois soi-même pour se rendre compte que ces déformations sont inéluctables. Le rôle de l'éditeur scientifique d'un texte médiéval écrit en ancien ou en moyen français est donc, dans la mesure du possible, de remédier à ces modifications involontaires et mécaniques, qui ne correspondent nullement à une adaptation personnelle et intentionnelle du texte par le copiste. D'autre part, les erreurs qui sont l'objet d'une correction ne doivent avoir en elles-mêmes aucune valeur linguistique ni témoigner d'une évolution significative de la langue du texte-source. Pour ces fautes, qui ne s'apparentent en aucune façon à des variantes personnelles d'un copiste, dotées d'un sens satisfaisant, un respect absolu, quasi religieux du texte du manuscrit à éditer n'est pas justifié. Toute la subtilité du travail de l'éditeur consiste à savoir repérer et identifier les fautes manifestes engendrées par le travail de transcription. Pour cette tâche, les variantes sont d'un précieux secours. Elles peuvent aider à déceler les erreurs et apporter, dans un second temps, la ressource d'une leçon satisfaisante appartenant à une copie apparentée au manuscrit de base ou, à défaut, d'une leçon plus ou moins contemporaine du texte édité.

Cet exposé s'appuiera sur des exemples tirés, pour la plupart, des 250 premiers paragraphes de la cinquième partie du roman de *Perceforest*, dont l'édition est en voie d'achèvement¹. Rappelons, pour la clarté du propos, que *Perceforest* est représenté par trois manuscrits et un imprimé² : A, BnF, fr. 345-348, copié pour

¹ Pour les citations, le chiffre en caractères gras correspond au numéro de paragraphe, tandis que le suivant en caractères romains donne le numéro de ligne.

² Sur la tradition manuscrite du roman de *Perceforest*, voir *Perceforest*, Quatrième partie, éd. Gilles Roussineau, Paris-Genève, Droz, 1987, p. XIV-XXXVIII, et « David Aubert, copiste de *Perceforest* », dans D. Quéruel (dir.), *Les Manuscrits de David Aubert, « escripvain » bourguignon*, Paris, PUPS, coll. « Cultures et civilisations médiévales », 18, 1999, p. 35-51.

Louis de Bruges entre 1470 et 1475 ; *B*, BnF, fr. 106-109, copié pour Jacques d'Armagnac entre 1471 et 1477 ; *C*, BnF, Arsenal, 3483-3494, copie signée par David Aubert pour Philippe le Bon et datée de 1459-1460 ; *E*, imprimé de 1528 (Paris, Nicolas Cousteau pour Galliot du Pré). Pour la cinquième partie, le ms. *B* n'est pas représenté. Restent *A*, *C* et *E*. L'imprimé *E* n'est pas directement copié sur *A*, mais *A* et *E* dérivent d'un modèle commun. *C* n'est apparenté directement ni à *A* ni à *E*. Pour mémoire, le ms. *B* suit une rédaction proche de *ACE*.

DE L'UTILITÉ ET DU BON USAGE DES VARIANTES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN TEXTE

Les variantes ne sont d'aucun secours

62

Nous commencerons par les cas où les variantes ne sont d'aucun secours, car le texte est altéré dans tous les témoins. La présence d'une faute ne peut être décelée que grâce à l'attention de l'éditeur, qui observe une incohérence dans la trame du texte ou une absence de sens dans la formulation :

1. « Adont vindrent avant ceulx du lignage de Pergamon l'ancien hermite nommez Pallidés, Maronex et Norgal, qui leur firent tres grant chiere, et par especial au preu Lyonnell et a *Gadiforus son frere* » (34, 5). On lit « Gadiffer son beau frere pour ce que l'un estoit filz au roy Gadiffer d'Escoce et l'autre estoit son genre » dans *ACE*. Le copiste se trompe de génération. Le texte commun à *ACE* n'est pas satisfaisant et les trois témoins sont fautifs. En effet, la leçon « au preu Lyonnell et a Gadiffer son beau frere pour ce que l'un estoit filz au roy Gadiffer d'Escoce et l'autre estoit son genre » est juste en soi, Lyonnell¹ du Glat étant le beau-frère de Gadiffer², qui est lui-même le fils de Gadiffer¹ le Méhaigné. Mais Lyonnell¹ a été confondu avec Lyonnell², le fils de Lyonnell¹ et le frère de Gadiforus. Gadiforus et Lyonnell² sont tous les deux fils de Lyonnell¹ et de Blanche la fée (voir 30, 24 : « le premier qui jousta se nommoit Gadiforus et l'autre Lyonnell »).
2. « A ce point s'embatirent ou tournoy Lyonnell et *Gadiforus son frere*, Ourseau, Nero et Utram, frere de Gallafur, qui estoient du sang de Gadiffer, roy d'Escoce » (58, 17). On lit « Gadifer » dans *ACE*.
3. « Lors *print la parolle* ung autre sien frere nommé Ursus Bouche Suave pour ce que tous ses parlars sambloient estre auctoritez et par son sens et bel langage estoit doyen du Capitole » (69, 25) « Print la parolle » manque dans *ACE* ; correction d'après 12, 15, 36, 5, 37, 15, 51, 15, 52, 33, 62, 40.
4. « Mais quant ilz viennent, par le flaer qui les conduit, au buisson ou la beste se repose et ilz le sentent, tantost changent leur abay en euxl retirant, car ilz n'osent approucier la beste » (104, 30). On lit « i. voient p. » dans *ACE*.

5. Galafur s'adresse à Amour : « Et au regart de moy, je m'en loe, car, comme celui qui rien ne valoie et qui digne n'estoie de recevoir nulles de vos graces ou bien fais ay receu de *vous* graine telle que avez acoustumé de semer es cuers de vos amis, qui les a nettoiez et appa[56b]reilliez de recevoir. Et quant a moy, qui ne cuidoie pas tant valoir, n'ay point failly a voz biens fais, car par vostre grace j'ay receu de *vous* graine qui a en moy engendré la plus haulte amour que oncques homme puist entreprendre » (114, 48). On lit « d. vostre g. », puis « d. vostre g. » dans *ACE*.

6. Nero retourne au pilier où il a décroché l'épée vermeille : « Et tant exploita qu'il arriva au *pilier* ou il avoit despendu l'Espee Vermeille » (162, 15). On lit « a. perron o. » dans *ACE*.

7. « Ce fait, il dresche le bras destre atout la lance au poing, puis picque bon cheval des esperons et fait *uns* eslés parmy la place. » (33, 6) On lit « f. unes e. » dans *AC*; « f. virevouistes emmy la p. » dans *E*; « *uns* eslés » : « une suite de galopades, de galops d'essai ». L'article féminin « *unes* », qu'on rencontre dans *AC*, s'explique vraisemblablement par une confusion avec « *esles* » au sens d'« ailes ». On lit « et fait virevouistes emmy la p. » dans *E*, qui a été dérouté par la leçon de *AC* et qui a substitué à « *unes esles* » le substantif « *virevouistes* » (« tours et retours exécutés rapidement »), bien adapté au contexte. Plus loin, à 353, 23, on retrouve « *unes elles* » non seulement dans *AC*, mais aussi dans *E*, qui suit cette fois la rédaction commune sans la retoucher. Nous avons également corrigé en « *uns ellés* ».

8. « Et quant le chevalier fut en point de ses armes, il picque en la prairie et fait *uns* ellés moult bien et gentement » (353, 20). On lit « *unes elles* » dans *AC*; « *unes esles* » dans *E*.

Les variantes permettent de repérer et de corriger les sauts du même au même

1. « Tandis qu'il dormoit au plus fort, il luy estoit avis que la pucelle qui emportoit les dragons luy venoit au devant et le boutoit de sa main destre en disant : “Sire chevalier, esveilliez vous et me sievez se vous voulez venir a vostre intencion”. Adont il lui fut avis qu'il *s'esveilloit* et qu'il veoit la pucelle montee sus son pallefroy » (4, 36) « *s'esveilloit* et qu'il » manque après « qu'il » dans *E*; saut du même au même corrigé d'après *C* (« A. il lui estoit avis qu'il s'esveilloit et qu'il v. »).

2. « Norgal, qui avoit encores le cuer gros de [26d] ce que le jour devant il lui avoit tollu le pris de l'escremie, venoit sur lui lance baissie et avoit intencion, s'il pouoit, qu'il gaigneroit le pris du tournoy » (55, 11) « de l'escremie, venoit sur lui lance baissie et avoit intencion, s'il pouoit, qu'il gaigneroit le pris » manque après « le pris » dans *AE*; saut du même au même corrigé d'après *C*.

3. « tu m'enhortas que j'alasse au Dieu des Desiriers pour faire la paix de *moy et de* mon amy » (153, 20) « moy et de » manque après « de » ; saut du même au même corrigé d'après C (« f. la paix a mon amy » AE).

4. « Et de lors en avant fut celle fontaine par les habitans de la entour nommee la Fontaine Vermeille. Atant se taist icy l'istoire de Passelion et retourne a parler de Nero pour racompter comment il lui advint depuis qu'il fu entré en la Forest a l'Espee Vermeille » (159, 12). « Atant [...] Vermeille » manque dans AE ; saut du même au même corrigé d'après C.

Les variantes communes de CE servent à corriger des leçons individuelles, mais fautives de A qui ne peuvent être conservées

a. Confusions entre le singulier et le pluriel

1. « Tantost que ce fut fait, les ouvriers qui ce avoient mis a fin se retirerent a part, tellement que Gallafur, qui tout ce regardoit, ne sceut a coup qu'*ilz estoient devenuz* » (8, 13). On lit « c. qu'il estoit devenu » dans A, corrigé d'après CE.

2. « Et sy avoit sus son chief une couronne d'or enrichie tant gentement de pierres precieuses que de la clarté qui en *issoit* ce sambloient estoilles du ciel, tant estoient clerles » (50, 27). On lit « e. issoient c. » dans A, corrigé d'après CE.

3. « Car quant j'eus tant fait que je *l'eus trouree* pour sçavoir au vray dont nous estions descendus, elle me mena en l'Isle de Vye » (69, 43). On lit « j. les eus trouree p. » dans A, corrigé d'après CE.

4. « Et lors, quant la nuit fut survenue, les tables furent mises en la nef ou estoit la seur au roy de Sycambre atout *grande route* de damoiselles pour recevoir la pucelle Clamidette » (169, 10). On lit « a. grandes routes d. » dans A, corrigé d'après CE.

b. Répétitions de mots ou de groupes de mots ; mots superflus

1. « Atant la damoiselle print le chevalier par la main et l'emmena en une moult noble chambre pour desarmer, ou estoit une ancienne dame et plusieurs damoiselles et pucelles seant a l'entour d'elle » (14, 37). On lit « et plusieurs damoiselles et pucelles et plusieurs damoiselles seant a l'entour d'elles » dans A, corrigé d'après CE.

2. « Sy soions advisez de nostre fait sy tost que For[38d]tune se partira de cest empereur, car Zephir ne fauldra pas de ce qu'il a dit et si avendra brief » (79, 38). On lit « f. que s. » dans A, corrigé d'après CE.

c. Omissions de mots ou de groupes de mots

1. « Mais *quant* le victorien senti son compaignon tant aspre et tant soubtil de soy bien [20a] couvrir, il s'advisa qu'il estoit mestier de soy y conduire saigement et meurement et sans soy desroier » (41, 22). « *quant* » manque dans *A* ; corrigé d'après *C* (« Mais le victorien sentit son compaignon tant aspre et tant subtil qu'il s'advisa qu'il estoit mestier de soy conduire s. » dans *E*).
2. « Par ma foy, seigneurs, dist Excillé, se je vous reffusoie *ceste requeste*, je ne seroie pas digne de joir des armes que l'en m'a au jour d'hui donnees pour le pris » (47, 15). « *ceste requeste* » manque dans *A* ; corrigé d'après *CE*.
3. « Pourquoy ilz prindrent a regarder celle part et voient venir *une dame* de meur eage, tant richement aournee de vesture que toute la sale en resplendist » (50, 23). « *une dame* » manque dans *A* ; corrigé d'après *CE*.
4. « Mais le vent, qui moult estoit puissant, fist tant qu'il les remist *pres* de terre et non gaires long du lieu ou le preu Nero estoit descendu » (198, 18). « *pres* » manque dans *A* ; corrigé d'après *CE*.

d. Lapsus, déformations et confusions de mots

1. « Ainsi se deviserent les gentilz *chevaliers* jusques a l'endemain qu'ilz se leverent, car chascun vouloit estre des premiers sur la praerie » (38, 1). On lit « g. escuiers j. » dans *A* ; corrigé d'après *CE*.
2. « Sire chevalier, dist Exillé, qui *ne* prent quant il peut, il ne prent pas quant il veult » (98, 14). On lit « q. me p. » dans *A* ; corrigé d'après *CE*.
3. « Et *est* nagaires une pucelle arrivee accompagnée de deux damoiselles, qui a requis d'estre herbegie pour meshui » (108, 16). On lit « Et ja n. » dans *A* ; corrigé d'après *CE*.
4. « Certes, sire, voulentiers, dist le chevalier, car tant me tiens a bien *fortuné* pour l'amour de la belle que je ne daigneroie celer mon nom. Sy vous dy que l'en me nomme Norgal » (122, 29). On lit « b. formé p. » dans *A* ; corrigé d'après *CE*.
5. « En verité, tu ne scez, combien que tu as le cuer tellement estraint que a grant paine se tu peus reprendre *ton* alaine » (154, 13). On lit « r. son a. » dans *A* ; corrigé d'après *CE*.

e. Interversions de mots

« Sy laissiez ceste bataille se tant amez l'onner de vous et l'amour de la pucelle » (101, 40). On lit « a. l'amour de vous et l'onner de la p. » dans *A* ; corrigé d'après *CE*.

AE fautifs corrigés d'après C

a. répétitions fâcheuses

« Et saches que ce fut la propre espee que le roy Sador de Galles, autrement nommé le Dieu aux Desirers et le Chevalier au Delphin, porta long temps et tint en sa main, car la saige royne d'Escoce luy envoya. Et puis le gentil Sador de Galles prommist grant honneur a la pucelle qui de sa main la pourroit hoster » (11, 26). On lit « ge. Sador de Galles autrement nommé le Dieu aux Desirers et le Chevalier au Delphin porta long temps et tint en sa main et sy prommist g. » dans AE corrigé d'après C.

b. déformations de mots préjudiciables au sens

1. « Sire, dist la dame, ne vous loyez que tout a point a voulloir de pucelle, car il vous pourroit trop couster, comme l'en peut recorder *du* Dieu des Desirers » (16, 30). On lit « r. au D. » dans AE corrigé d'après C.

66

2. « Or advint que ung jour devant la feste, deux anciens chevaliers arriverent sus *le* lieu, accompagniez de pluisieurs ouvriers » (35, 19). On lit « s. lui a. » dans AE corrigé d'après C.

3. « car il leur fut avis qu'ilz estoient en la plus grant sale qu'ilz eurent onques veue, tant richement *aournee* de nobles peintures qu'ilz cuidoient que ce fust la mancion aux dieux » (50, 5). On lit « r. ouvrees d. » dans A (« r. ouvree d. » E) corrigé d'après C.

4. « je conseille que nous aillons demain a son palais parler a lui tant que l'*aions deffié* et mis a mort » (76, 15). On lit « q. l'aiont d. » dans A corrigé d'après E; « deffait » dans AE corrigé d'après C (« que l'eussions deffié et m. »).

5. « par servir Amours sans faintise et en tous *cas* comme leal amoureux est tenu de faire » (114, 61). On lit « t. ars c. » dans AE corrigé d'après C.

6. « Sy s'en retourna en son buisson, tramblant d'un tres fort et amoureux *accés* » (117, 35). On lit « a. excés » dans AE corrigé d'après C.

7. « Helas ! cuer, tu seroies moult eureux se aucune bonne *vertu* venoit habiter en toy pour remplir les lieux desemparez » (152, 23). On lit « b. aventure ou vertu v. » dans AE corrigé d'après C.

8. « Je ne scay dont Orgueil *me* viendroit, veu qu'en toute ma personne n'a tant de sang que je peusse conforter mon cuer, ains en a grant deffaulte » (154, 26). On lit « O. te v. » dans AE corrigé d'après C.

9. « Fy dont des valeurs des *riches* et eschars quant par eulz et leurs biens je ne puis avoir fors tristesce et maleureté ! » (179, 25). On lit « v. des richesses e. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

10. « Haa ! Amours, *tresfranche* chose, dist la pucelle, et sans qui homme ne femme ne peuvent bien durer en ce siecle, je taille bien orendroit de autrui cuir large couroye ! Comment pense jou que le preu chevalier me daignast amer ? » (181, 20). On lit « A. *tresfaulse* c. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

11. « Le preu Norgal fut *terriblement* esmeu sur Exillé qui par sa conduite lui emportoit ses amours » (238, 1). On lit « f. *tellement* e. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

c. confusions dans les temps

1. « Et toutefois dist il a soy mesmes qu'il *avroit* bien le hardement de la regarder jusques a ce qu'il la recognistroit » (106, 3). On lit « i. *avoit* b. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

2. « il lui respondy que, pour le grant desir qu'il *avoit* de trouver son frere, il *s'accordoit* a leur requeste, et sejourna illecq jusques a l'endemain environ heure de vespres » (245, 7). On lit « i. *s'accorda* a l. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

3. « Et pour ceste cause dist le sortisseur que le païs *revenoit* au droit hoir, car ce chastel qu'ilz restoroient estoit seant ou milieu du royaume d'Escoce » (246, 17). On lit « p. *revendroit* a. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

d. confusions entre le singulier et le pluriel

1. « Quant Galafur entendy ce, il fut moult esbahy dont il venoit a la cognoscance *de la pucelle* qui ce disoit. Sy la commensa a regarder... » (112, 11). On lit « c. des pucelles qui ce disoient S. » dans *AE* corrigé d'après *C*.

2. « Ce fait, il sey en l'ombre d'un codrier pour recevoir l'odeur des flourettes qui *s'espardoit* par illecq » (248, 38). On lit « q. *s'espardoient* p. » dans *A* corrigé d'après *C*.

e. omissions et lacunes gênantes

1. « Sy commensa forment a y penser du commencement jusques en la fin, et par especial ce qui touchoit a la pucelle » (12, 32). « y » manque dans *AE* ; corrigé d'après *C*.

2. « celui qui *ce tournoy et les* onse tournoys ensieuvans pourra survaincre par sa proesce, il en avra pour le pris Blanche la pucelle » (53, 4). On lit « q. ces onse tournoys e. » dans *AE* ; corrigé d'après *C*.

3. « Haa ! vaillante Fortune, dist Norgal, *tu soies* exaulcee et eslevee jusques es cieulx » (94, 16). « *tu soies* » manque dans *AE* ; corrigé d'après *C*.

4. « Je le dy pour ce que vous venez a l'eaue a ceste fontaine. – Sire, dist elle, oÿl, car je suis a une dame qui a son hostel assez prez *d'icy*, *sus une* d'une praerie » (108, 15). On lit « a. prez d'une p. » dans *AE* ; corrigé d'après *C*.

5. « Ce fait, il mist piet *a terre* a la fontaine, mais soudainement une belle damoiselle y arriva » (137, 10). « *a terre* » manque dans *AE* ; saut du même au même corrigé d'après *C*.

6. « Quant Passelion, qui tout ce avoit veu le plus celeement qu'il avoit peu comme celui qui ne vouloit estre cogneu, *vey que la rose vermeille estoit presentee au chevalier et que la feste s'encommençoit a espardre*, il se party secretement et rentra en la forest » (148, 13). « *vey que la rose vermeille estoit presentee au chevalier et que la feste s'encommençoit a espardre* » manque dans *AE* ; corrigé d'après *C*.

7. « Pourquoy as tu creu Orgueil, qui as habité dedens ton cuer, car la ou avoir pouoies benneureté, paix et ce que tu demandoies te venoit ou poing³ sans ton pourchas par bonne fortune qui estoit pour toy, *la creoies Orgueil qui tout ce te faisoit escondire et aler ta voie affin que nul bien ne te advenist. Ainsi tu menoies guerre a Amour, qui ne demandoit sinon paix et concorde, et retenoies entour toi Orgueil, qui n'adaigne pareil et ne demande sinon discorde par son oultrecuidance* » (153, 7). « *La creoies [...] oultrecuidance* » manque dans *AE* ; corrigé d'après *C*.

8. « Adont comme celui qui sçavoit de vray qu'il avoit failli d'achever la merveilleuse aventure, il fut moult esbahy. Et que *plus est*, assez tost après ung villain lait et hideux lui vint au devant » (162, 7). « *plus est* » manque dans *A* ; corrigé d'après *C* (*E* : « m. esbahy. Et quant assez tost après ung villain lait et hideux luy vint au devant et luy dist a. (*sic*) »).

9. « Quant ilz eurent bien experimentee celle besongne (*le cadavre d'une vieille femme hideuse*), ilz le prindrent et le jecterent en la mer, car ilz ne avoient besoing de mettre en leur *tresor* ung tel joyel, veu le lieu et dangier ou ilz estoient » (201, 3). On lit « l. joyel u. » dans *A* ; corrigé d'après *C* (*E* : « car ilz n'avoient besoing de tel joyel, v. », corrige le texte originel défaillant).

³ « point » *A*, corrigé d'après *CE*.

Remarques sur les variantes de l'imprimé et la fiabilité des corrections qu'elles peuvent inspirer

a. E permet de corriger A d'après le modèle commun à AE ; C diverge de la rédaction AE

1. « Or advint que a la tente ou Lionnel et ses freres estoient, une damoiselle y vint atout ung *pain* et arriva garnie de viande a plenté, qui salua le preu Lionnel et sa compagnie » (34, 30). On lit « u. paon e. » dans *A* ; corrigé d'après *E* ; *C* : « u. demoiselle a tout ung vint (*sic*) y arriva, garnie de viande a p. ».

2. « Pourquoy il se mist a chemin tant *que* au Ve jour il se trouva au piler ou il avoit despendum l'Espee Vermeille » (140, 16). « que » manque dans *A* ; corrigé d'après *E* ; *C* : « Mais pour ce qu'il ne s'en sceut a qui conseillier, il se mist au chemin et chevaucha pluiseurs journees sans trouver adventure digne de memoire. Toutefois a la cinquiesme journee ensieuvant, il se retrouva au plus pres du p. ».

3. « la chevalerie de la Grant Bretaigne s'est tellement prouee aux escremies qui ont esté a la Fontaine aux Pastoureaux qu'elle *en* vault de mieulz maintenant la moitié » (227, 4). On lit « elle et v. » dans *A* ; corrigé d'après *E* ; *C* : « Sire, chevallier, dist Norgal, la premiere journee de la cinquiesme assamblee fu tres prudentement escremie et la fist bon veoir a merveilles et par especial pour apprendre et duire tous bachelers qui veullent sieuvir joustes et tournois etachever adventures. Car depuis la premiere feste jusques a present les chevalliers de la Grant Bretaigne se sont fais et duits plus de la moittié en fait d'escremies et est grant plaisir de les veoir maintenant au regard du commencement ».

b. Interventions de E qui corrige judicieusement le modèle erroné qu'il suit

1. « ce fut pour avoir plus grande occasion et plus *grande* renommee » (11, 14). « grande » manque dans *AC* ; corrigé d'après *E*.

2. « Toutefois l'on me fait entendant que je suis filz naturel du Chevalier au Noir *Lupart* et qu'il m'a engendré en la personne de la belle *Codrille* » (230, 25). On lit « a. Noir Lion e. » dans *AC* ; corrigé d'après *E* et 235, 12, 241, 6 ; On lit « b. Camille q. » dans *ACE* corrigé d'après 235, 13.

3. « Certes, Cersora, Canonés et vous, *Cahau*, vous avez toutes trois bien cause de souhaidier et d'attendre leur venue, comme il appert aux costés *que avez enflez* : n'y a celle de vous *qui ne soit grosse* » (249, 27). On lit « Cohau » dans *A* corrigé d'après *C* et 16, 18 ; « que avez enflés » manque dans *AC* ; corrigé d'après *E* ; « celles » dans *A* corrigé d'après *CE* ; « qui ne soit grosse » manque dans *AC* ; corrigé d'après *E*.

c. Tendance de E à réviser le texte par des leçons personnelles ; E arrange les leçons mauvaises ou douteuses

1. « Et mesmes Julius Cesar en sera tant esbahy que pour en avoir conseil ira l'endemain *en chappitre*. Mais saches que ains qu'il y entre, sa bonne fortune dormira dedens son poing, et se alors elle s'esveille, il est gary, et se ce non, il est mort » (75, 9). La leçon « *en chappitre* », commune à AC, est modifiée en « *au Capitole* » dans E.

2. « Mais pour ce que entrer voulons en autre propos et que ceste *matiere* ne touche plus a la nostre, nous en tairons atant et parlerons de Exillé » (89, 30). « *matiere* » manque dans A ; corrigé d'après C (« q. ceste matiere ne t. ») ; E : « q. celluy ne touche plus a nostre matiere, nous en tairons a. ».

3. « Sire, dist Exillé, j'aime bien tant la pucelle que j'ameroie mieulx a morir que de son amour perdre *la saisine* » (98, 50). « *la saisine* » manque dans A ; corrigé d'après C (« q. de son amour perdre la saisine ») ; E : « que perdisse son amour ». 70

4. « Gallafur voiant celle compagnie fut tant esbahy qu'il ne sceut que *faire*, ou de fuir vers la forest ou soy repondre » (111, 18). On lit « q. dire o. » dans A corrigé d'après C (« s. que faire, ou de f. ») ; E : « s. que penser, ou de f. ».

d. Il en résulte des cas où l'on peut légitimement hésiter entre C et E pour la correction de A

1. « Et pour ce le chevalier est ravisieur des biens d'autrui qui les vaillances *des preuz* choille et celui est vanteur qui recorde les siennes » (128, 18) « *des preuz* » manque dans A ; corrigé d'après C (« e. ravisieur de l'onner d'aultrui qui choille les vaillances des preuz et celui est vanteur qui recorde les siennes ») ; E : « q. les vaillances d'autrui taist et celluy est reprouvé vanteur qui revelle les siennes ».

2. « Au Chevalier a la Rose Vermeille, car c'est la Passe Proesce, c'est le chevalier a *l'encontre* duquel nul n'a duree ! » (134, 4) « *a l'encontre* » manque dans A ; corrigé d'après C (« car c'est Passe Prouesse, c'est le chevalier a l'encontre duquel nul n'a duree ») ; E : « car c'est la Passe Prouesse, c'est le chevalier auquel nul n'a d. ».

Leçons personnelles de A maintenues contre CE

Nous nous limiterons à un seul exemple :

« Car il n'y a a sa pareille en toute la Grant Bretaigne et est issue de sy noble sang que peu en est de pareille » (116, 29). « *sa pareille en beauté* » C, possible saut du même au même « *en [...] en* » de AE ; « *de pareilles* » CE.

Critères de sélection

Chaque fois que le manuscrit de base a été retouché, les variantes de *C* et, le cas échéant, de *E*, ont été retranscrites, même quand ces deux témoins n'ont pas été utilisés pour la correction.

Les variantes de *C* et de *E* n'ont pas été reproduites lorsqu'elles sont de toute évidence fautives, sauf dans les cas où elles présentent un intérêt pour l'étude de la tradition manuscrite ou pour l'intelligence du texte. Comme dans le reste de l'œuvre, *E* est très proche de *A*. Il arrive en revanche que, par intermittence, la rédaction *C* s'éloigne considérablement du texte de *AE* en l'interpolant et en l'amplifiant. Les divergences notables de *C*, très représentatives de la manière du copiste-remanieur David Aubert, ont toutes été retranscrites.

Lorsqu'une variante est commune à *CE*, la graphie du texte reproduit est celle de *C*.

Exemples de variantes de C**a. Divergences limitées**

i. Addition de *C* sur le trouble amoureux de Gallafur (118, 3) :

A (suivi par *E*) : « Et la pucelle pour qui il estoit en ce point aprochoit tousjours, tellement qu'elle et sa compagnie furent tantost passees. Mais ung petit après une damoiselle qui sieuoit les autres s'en vint a escient vers l'espinoz, ou elle pensoit trouver le chevalier, comme elle fist. Le chevalier la recognut comme celle qui avoit parlé a lui pou devant, s'en fut moult joyeux. Sy la bienveigna et la damoiselle le salua et dist : “Sire, la longue demouree q. »

C : « tousjours, tellement que en peu d'eure elle fu passee et sa compagnie. Et le chevalier se commença a refaire ung petit par regarder la beauté de la pucelle, qui tant estoit haultaine que a son avis il n'y avoit point sa pareille ou remanant du monde. Ung peu aprez qu'elles furent passees, une damoiselle qui venoit après les autres s'adrescha a essient vers l'espinoz ou elle pensoit trouver le chevalier, comme elle fist, moult esbahy pour la beauté de la pucelle qu'il avoit veue a loisir. Et toutefois, si tost qu'il vey la damoiselle approchier et celle qui avoit par avant parlé a lui, il fu joieux a merveilles. Car ainsi comme cellui qui est fort plaié redoubte le maistre pour la douleur qu'il sent au remuer et est lié pour la venue de sa femme ou de sa fille pour le doulz maniement qu'il en attent, ainsi fu il de Galafur, car il estoit tant griefment navré que trop redoubtoit la venue du maistre, car les maistres veulent toujours enquérir les secretz de la maladie pour la double des inconveniens, et ce ne se peut faire sans blecer aucun peu le pacient. Le chevalier, qui ce doubtoit, fu joieux de la venue a la damoiselle, car il n'eust ouzé attendre le

maistre, ja soit ce que ce fust tout son desirier. Mais il estoit tant honteux et paoureux que nullement il n'eust ouzé descouvrir sa maladie devant elle. Quant le chevalier peut parler a la damoiselle, il la bienveigna et elle le salua et dist : "Sire, la longue demouree q. »

2. Notations supplémentaires de *C* à propos de l'arrivée des convives à un banquet (134, 8) :

A (suivi par *E*) : « Et quant l'estour fut cessé et qu'il fut temps d'aller a table, trompettes sonnerent la premiere assise. Sy estoit grant noblesce de veoir venir au bancquet chevaliers, dames et damoiselles atournees a la maniere de Grece, que l'en tenoit ou païs des le temps du roy Perceforest. Et quant chascun fut assiz, le Chevalier a la Rose Vermeille et Norgal furent assis l'un d'emprés l'autre, combien qu'ilz s'entreheoient mortellement ».

C : « f. cessé et que la chevalerie fu ung petit reposee et rafrescee, vestue et habilee, il fu temps d'aler a table. Adont ls trompettes sonnerent la premiere assise, car tout le monde se remettoit et efforchoit de se conduire plus honnestement et honnourablement qu'ilz n'avoient fait ja piecha et encommençoient a reprendre l'usage de Grece, que l'en tenoit ou païs des le temps du tresrenomme Perceforest, roy de la Grant Bretaigne. Si estoit pour lors une grant noblesse de veoir les chevaliers, les dames et les damoiselles qui venoient au bancquet. Et quant chascun fut venu, ilz furent assis par les maistres d'ostel chascun selon son estat et vaillance, car le Chevalier a la Rose Vermeille fu le premier assis et le preu Norgal au pres de luy, combien que l'un haioit l'autre mortellement ».

3. *C* développe les marques d'attention d'une demoiselle à l'égard de Gallafur (138, 5) :

AE : « Ce dit, elle fist laver, puis mist le chevalier devant elle au hault bout de la table, ou ilz furent servis plentureusement, dont le chevalier fut esbahy. Mais affin qu'il s'en sceut loer autre part en temps et en lieu, il dist ainsy : "Damoiselle, j. »

C : « Si tost qu'elle eut ce dit, elle le print par la main et le mena laver, et puis alerent seoir au hault lieu de la table, ou ilz furent servis plentureusement de viandes et de boires especiaulx. A ce soupper, ilz furent servis honnourablement, car la damoiselle pretendoit de faire au baceler tout l'onneur et le soulas qui lui estoit possible. Dont il advint sur le departir que le chevalier eut grant merveilles de ce qu'il avoit esté servy si haultement, car onques n'avoit veu chose pareille. Meismes en fait d'esbatemens, en devis, en ris et en joieusetez, elles se maintenoient entour luy, mais c'estoit en tout honneur, telement qu'il en fu fort esmeu. Et affin qu'il se sceust de qui louer aultre part en temps et en l. »

b. Développements plus importants

1. Cajoute des détails dans la relation d'une dispute entre Marmona et Passelion, puis dans un dialogue qui oppose Passelion et un chevalier (157, 33) :

AE : « “Et au regardt de moy [Marmona], qui par ma folle oultrecuidance jectay sur vous cruelle sentence par mon orguel, je vous en crie mercy, car a ceste cause vous estes fort navré. Mais venez vers la fontaine, sy laveray et benderay vos plaiez”.

Atant se leva Passelion et alla jusques au rieu, ou il fut lavé et rebendé, dont il se senty de mieulz. Sy vint vers le chevalier qui s'estoit sy bien deffendu et lui dist : “Certes, sire, je vous occiray ou vous me direz pourquoy vous avez emprins la chasse contre la povre cerve. – Sire, dist le chevalier, vous me prommectrez dont sur vostre chevalerie que a moy ne a aultre jamais ne ferez ou ferez faire desplaisir, et se ce ne voulez faire, faittes de moy vostre voulenté. – Je te acorde ta requeste, dist Passelion, sauve mon honneur. – Sire, dist lors le chevalier, ains que veistes jamais ceste damoiselle, vous estiez obligé devers une autre par foy, laquelle, quant elle sceut vostre fasçon, elle s'en vint a l'assamblee du Perron Merveilleux, ou elle enquist tant qu'il lui fut dit tout vostre estat. Sy s'en retourna en son païs, o. ».

C : « “d. moy, qui me portay trop orgueilleusement a l'encontre des paroles et qui les prins en impacience par ma fole oultrecuidance tant que j'en jettay sur vous une cruelle sentence et que vous avez aceveee a vostre chier coust, comme il appert, je vous en crie mercy, car le grant orgueil qui estoit en mon courage en fu cause, mais il l'a tellement comparé que devant moy n'a force de apparoir. Et pour ce qu'il m'est avis que a cause de ce tant cruel oultrage je n'ay point fait souffissante penitance, du surplus je vous supplye humblement que par vostre grace le me vueilliés pardonner”.

De courouz ou l'une partie et l'autre requiert mercy, l'on en peut faire de legier l'accord. Je le diz pour ces deux amans qui avoient discord ensamble meu par paroles, mais ilz estoient tous deux repentans de leurs meffais telement que sans moiilz pardonnerent leur iniquité l'un a l'autre, et pour confermer la paix, ilz s'entrebaiserent doucement. Quand l'accord fu fait des deux amans, ilz encommencerent a plaindre l'un l'autre. Adont la damoiselle dist ainsi : “Sire, vous estes fort navré, et pour ce venez avec moy vers la fontaine tant que vous serez ung petit nettoié et que je avray bendé voz plaies”.

Atant Passelion se leva, puis s'en vint a la fontaine, ou la damoiselle le lava le corps et les membres qu'il avoit tout soullié de sang refroidié. Ce fait, elle lava le quainse qui estoit taint et embreuvré de sang, dont elle fist bendeaux par lesquelz elle restraint les plaies du vaillant chevalier. Lors qu'il fu bendé et appareillié, il s'en senty de mieulx, pourquoy il saisly son espee et s'en ala devers le chevalier

qui s'estoit si bien deffendu a l'encontre de lui et dist : " Certes, chevalier, je vous mettray a mort ou vous me direz la cause pourquoy vous aviez emprins si aigrement la chasse a l'encontre de la povere cerve.

– En verité, sire, respondy le baceler, mestier n'avroie d'avoir pis comme j'ay pour ce que de tous mes membres je n'en ay point ung dont je me puisse aidier, combien que j'ay aussi chier a morir que dire ce que vous me demandez. – Il n'est ja besoing que vous me dittes ces motz, car je vous mettray incontinent a mort ou j'en sçavray la verité. – Puis que vous me bailliés a eslire si dure parchon, dist le baceler, je vous en mettray une en avant et lors vous vous tendrez a celle que bonne vous samblera. Et se vous voulez sçavoir la cause de celle chasse, il convient que premierement vous jurez sur vostre chevallerie que a moy ne a quelque personne qui vive vous n'en ferez desplaisir ne ne ferez dire ne faire par aultrui. Et si le pouez fracement promettre saulf vostre honneur, veu que en ceste besongne vous vous estes porté si vaillamment, et aussi la cause en vient de si hault lieu que a vous n'en gist point l'amende. Et se ce ne voulez faire, vous me pouez mettre a mort, aussi ay je intention de morir une fois. – Sire chevalier, dist Marmona, otroieuz au baceler ce qu'il demande, car j'ay tant esprouvé Orgueil le felon que jamais n'avray fiance en tuy. – Par ma foy, belle damoiselle, dist Passelion, vous avez bonne cause, car aussi m'a il tant baillié a souffrir que jamais ne sera par moy prisié ne honnouré. Et me tiens desormais du tout a raison, pourquoy je ottroy au chevalier sa requeste.

– Sire, respondy le baceler, puis qu'il est ainsi que moy et tous aultres qui pourroient estre encoupez de ce fait sont asseurez, je vous diray dont il procede que nous quatre chevalliers avons chassé la cerve que maintenant je voy icy muee en figure de damoiselle. Sire, chevalier, il est bien vray et vous sçavez car ainchois que vous eussiez veu ceste damoiselle, vous estiés obligié envers une autre, vous par foy et elle par amour. Adont je fus adverty comment vous aviez promesses par fait et par paroles a ceste damoiselle. Mais quant l'autre sceut que vous en aviez ainsi joué, elle monta a cheval et ne fina de cheminer, si vint en la Grant Bretaigne et arriva si a point au Perron Merveilleux qu'elle fu a la noble feste, ou elle enquist tant qu'elle sceut comment vous aviés prins Marmona de l'Estrange Marche. Et lui fu racompté bien au long le trouble qui estoit entre vous deux et aussi comment elle estoit muee en cerve. Et aprés ce, elle s'en retorna en son pais, o. ».

2. Le début du chapitre X présente une rédaction beaucoup plus circonstanciée dans C :

AE : « L'ancienne histoire dist que quant Nero fut entré en la Forest de l'Espee Vermeille qu'il tenoit en ses mains, il erra tout ce jour jusques assez avant en la nuit qu'il trouva une fontaine toute enclose de marbre taillé au chisel, qui avoit son cours soubz une roche cavee. Sy mist pié a terre, puis trouva ung moult riche

bachin d'argent a quoy il lui print voulenté de boire, car il avoit soef. Atant il print le bascin pour puisier de l'eaue, mais il ne le peut bouter ens non plus que se l'eaue eust esté engelee, dont il fut moult esbahy. Sy remist le bascin en son lieu et cuida boire a sa main, mais ce fut pour neant, dont il fut plus esbahy que devant. Puis regarde et voit ung pillier ouquel avoit lettres entaillies qui disoient a. ».

C : « L'ancienne et vraie histoire fait icy mention que si tost comme Nero le preu baceler fu entré en la Forest a l'Espee Vermeille qu'il tenoit en son poing, il se mist au chemin, joieux a merveilles, aussi il estoit en la fleur de sa jennesse, sain et haitié. Si chevaucha tout ce jour jusques ad ce que le souleil vouloit esconser. Adont il lui print tel fain de boire pour la chaleur de la forest qui l'avoit tout essecié qu'il ne pouoit plus. Et combien qu'il fust en cest estat, si ne trouvoit il fontaine ne puis ne aultre eau. Toutefoiz il chevaucha tousjours avant et tant que assez tost il trouva une fontaine la plus belle qu'il eust onques veue. Lors qu'il l'eut perceue, il mist pié a terre et tourna celle part. Mais quant il vint jusques la, il treuve qu'elle estoit toute enclose de marbre taillié au cisel et le rieu avoit son cours desoubz une roce cavee. Si tost que le baceler fu parvenu jusques a la fontaine, il trouva ung bachin de fin argent moult bel et rice, qui lui fist accroistre son appetit de boire a tout. Adont il le print, car il voioit l'eaue tres clere qui sourdoit parmy le gravier qu'il faisoit bon veoir, car il se dehurtoit l'un a l'encontre de l'autre pour le deboutement de l'eaue. Le chevallier print le bachin, tres desirant de boire a tout, puis se beisse pour puisier de l'eaue, mais il ne peut nullement bouter le bachin dedens, neant plus que se l'eaue fust engellee. Quant il en vey la maniere, il fu tout esbahy dont il procedoit. Et pour le grant soif qu'y l'oppressoit, il essaia de rechief a bouter le bachin dedens l'eaue, mais il labouroit en vain. Tantost qu'il vey ce, il se pensa que telle en estoit la vertu. Adont il remist le bachin ou il l'avoit prins. Alors il voulut bouter sa main dedens l'eaue, mais il n'en eust neant plus finé que se c'eust esté cristal. “ Par ma foy, dist adont Nero, je suis malleureuz a merveilles quant je me retreuve au plus pres d'une fontaine a ma grant nécessité et si ne puis recouvrer de une seule goutte d'eaue pour en boire ! ” Quant il eut finé sa parole, il se dresça a mont fort tourblé et voit au dessus assez prez ung pillier ouquel avoit lettres escriptes au cisel qui d. » (160, 14).

3. Il arrive que *C* diverge complètement de *AE* par des développements individuels d'une telle ampleur qu'ils ne peuvent plus être considérés comme de simples variantes. Ainsi, au début du chapitre XXVIII, on lit dans *C* un long récit absent de la rédaction *AE*. Il s'étend sur près de quatorze folios dans le manuscrit de l'Arsenal et il sera intégralement reproduit dans la *varia lectio* de l'édition de la cinquième partie. On se limitera à évoquer l'exemple de l'allusion à la « Pucelle a la Plaisant Plaiette ».

Dans *AE*, on découvre soudain dans la narration, lors de la relation d'un banquet, que le Chevalier Vermeil est assis à côté de la « Pucelle a la Plaisant Plaiette », « qu'il aimoit mieulz que soi meismes » (537, 17).

Dans *C*, cette jeune fille dont est épris le Chevalier Vermeil est présentée à l'occasion du récit que le Chevalier Vermeil fait à Gallafur, le « Chevalier a la Tout Passe », de ses aventures. Il raconte en détail comment il est devenu amoureux d'elle alors qu'il était dans un état de demi-sommeil et qu'elle lui est apparue sans qu'il sache si c'était « songe ou chose vraie ». Cette jeune fille avait sur le front une émouvante petite cicatrice, une « plaiette » (« perlaiette » *A*) qui tant bien lui seoit » (§ 10 de la variante de *C*). Un peu plus tard, il voit apparaître le reflet du joli visage de sa bien-aimée dans l'eau d'une source :

« Mais tant continua l'affaire que jou meismes m'embroncay et entray en une fiere merancolie, regardant en la fontaine, dont l'eaue estoit clere a merveilles et la gravelle reluisant pour les rais du soleil qui se lançoient ou fons. La me vint souvenance de la pucelle qui en veillant ou dormant m'estoit venue au devant, ou par faerie, ne sçay lequel. Mais toutefois en celle merancolie ou j'estoie entré j'aloie fachonnant son viaire au vif ou fons de la fontaine selon l'ondoiement de l'eaue et les raiz du soleil qui flamboioit entre le gravier. Ainsi m'estoit avis en ma fantaisie et me delitoie, cildant veoir le viaire de la pucelle vraiment. Car pour moy plus decepvoir, une pierrette de la gravelle s'estoit transmuee, car ou front du viaire elle representoit la cousture d'une plaie que la pucelle a ou front, qui tresbien lui advient » (§ 11 de la var. de *C*).

Sans que l'on puisse être sûr que l'addition de *C* ne soit pas une innovation personnelle du copiste David Aubert destinée à combler un vide, le long chapitre de *C* complète la rédaction de *AE*, qui paraît avoir conservé, dans le cas présent, une rédaction quelque peu abrégée. On reste toutefois perplexe sur la rédaction *C*, qui reprend, non sans redondance, le thème du chevalier qui voit le visage de son amie dans le reflet de l'eau d'une source. Le motif se rencontre déjà, en effet, à propos de Gallafur et de la Pucelle aux Deux Dragons, aux § 496-499.

À la différence des textes hérités de la littérature latine classique, dont la tradition manuscrite présente en général des écarts limités, les œuvres écrites en ancien ou en moyen français, quand elles n'ont pas été transmises par un manuscrit unique, sont conservées dans des copies qui présentent souvent, au-delà de variantes mineures, d'importantes divergences. Il incombe d'abord à l'éditeur de relever en priorité l'ensemble des variantes chaque fois que le texte de base est corrigé, qu'il présente une leçon individuelle, qu'il paraît suspect ou qu'il est susceptible de susciter des interprétations qui diffèrent. Dans un

second temps, les divergences notables de certaines copies, qui s'éloignent manifestement du texte de base tout en présentant un sens acceptable, méritent, autant que possible, d'être conservées dans la *varia lectio*. Pour revenir au cas de *Perceforest*, la rédaction *C* s'éloigne parfois considérablement du texte de *AE* en le développant et en l'amplifiant. Même s'ils ne sont pas toujours faciles à isoler, je me suis efforcé de retranscrire dans l'apparat critique les écarts les plus importants de *C*, qui sont très représentatifs de la manière du copiste-remanieur David Aubert.

Une édition de texte n'est ni un fac-similé ni une transcription diplomatique. L'éditeur de texte est sans cesse confronté à deux exigences qui paraissent contradictoires et inconciliables : d'une part le respect scrupuleux du texte à éditer ; d'autre part un nécessaire engagement pour corriger la copie de base lorsqu'elle paraît erronée. À chaque ligne, à chaque vers, il doit faire la part entre ce qui peut être conservé et ce qui doit être amendé. Il lui faut également imposer sa marque personnelle en proposant pour le texte une ponctuation qui se fonde nécessairement sur une interprétation subjective du sens du texte et une représentation individuelle du discours. En somme, l'édition d'un texte médiéval ne peut par essence être définitive, car elle repose pour une large part sur la compétence linguistique de l'éditeur, c'est-à-dire sa connaissance de l'ancienne langue, qui est plus ou moins approfondie et qui, en tout état de cause, comporte une grande part d'intuition. C'est pourquoi les variantes, lorsqu'elles existent, peuvent être d'un grand secours et d'une réelle utilité pour limiter la part de subjectivité inhérente à l'édition d'un texte médiéval rédigé en ancien ou en moyen français.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS DE TEXTES CITÉES

- ALAIN CHARTIER, *Le Quadrilogue Invectif*, éd. Eugénie Droz, Paris, Champion, coll. « CFMA », 2^{nde} édition revue, 1950.
- BENOÎT DE SAINTE-MAURE, *Le Roman de Troie*, éd. Léopold Constans, Paris, Firmin-Didot, « SATF », 1904-1912, 6 vol.
- Bible hébraïque, éd. Mordechai Breuer *et al.*, *Jerusalem Crown. The Bible of the Hebrew University of Jerusalem*, Bâle, Karger / Jérusalem, Ben-Zvi, 2000.
- La Chanson d'Aspremont*, éd. François Suard, Paris, Champion, 2008.
- Le Charroi de Nîmes, chanson de geste du XII^e siècle*, éd. Jean-Louis Perrier, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1968.
- CHRÉTIEN DE TROYES, *Érec et Énide*, éd. Mario Roques, dans *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot*, t. 1, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1952.
- , *Le Conte du Graal*, éd. Félix Lecoy dans *Les Romans de Chrétien de Troyes édités d'après la copie de Guiot*, t. 5 et 6, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1984.
- CHRÉTIEN DE TROYES (?), *Guillaume d'Angleterre, roman du XIII^e siècle*, éd. Maurice Wilmette, Paris, Champion, 1927.
- , *Guillaume d'Angleterre*, éd. Anthony Holden, Genève, Droz, 1988.
- , *Guillaume d'Angleterre*, éd. Christine Ferlampin-Acher, Paris, Champion, coll. « Champion Classiques. Série Moyen Âge », 2007.
- CHRISTIAN VON TROYES, *Der Karrenritter (Lancelot) und das Wilhelmsleben (Guillaume d'Angleterre)*, éd. Wendelin Foerster, dans *Sämtliche erhaltene Werke*, t. 4, Halle, Niemeyer, 1899, p. 253-360 et p. 426-460.
- CHRISTINE DE PIZAN, *Le Livre du débat de deux amans*, éd. Barbara K. Altman, dans *The love Debate Poem of Christine de Pizan*, Gainesville, UP of Florida, 1998.
- , *Epistre Othea*, éd. Gabriella Parussa, Genève, Droz, 1999.
- , *Le Chemin de Longue Étude, édition critique du ms. Harley 4431*, traduction, présentation et notes par Andrea Tarnowski, Paris, Librairie générale française, coll. « Lettres gothiques », 2000.
- , *Le Livre de la Mutacion de Fortune*, publié d'après les mss. par Suzanne Solente, Paris, A. et J. Picard, coll. « SATF », 1959-1964, 4 vol.
- , *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roya Charles V*, éd. Suzanne Solente, Paris, Champion, 1936-1940, 2 vol.

—, *Le Livre de l'advision Cristine*, éd. Liliane Dulac et Christine Reno, Paris, Champion, coll. « Études christiniennes », 2001.

Gérard de Nevers. Prose version of the Roman de la Violette, éd. Lawrence Francis Hawkins Lowe, Princeton, Princeton University Press, coll. « Elliott Monographs in the Romance Languages and Literatures », 1928 ; Paris, PUF, 1928 ; New York, Kraus Reprint Corporation, 1965.

[*Gérard de Nevers*] Matthieu Marchal, *Gérard de Nevers : édition critique de la mise en prose du Roman de la Violette de Gerbert de Montreuil*, thèse de doctorat, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2009.

GERBERT DE MONTREUIL, *Le Roman de la Violette ou de Gerart de Nevers*, éd. Douglas Labaree Buffum, Paris, Champion, coll. « SATF », 1928.

Le Glossaire de Bâle, éd. Menahem Banitt, Jérusalem, Publ. de l'Acad. Nationale des Sciences et des Lettres d'Israël, Section des Lettres, coll. « Corpus Glossariorum Biblicorum Hebraico-Gallicorum Medii Aevi, Tomus primus », 1972, 2 vol.

[*Guillaume d'Angleterre*] *Chroniques anglo-normandes*, t. III, éd. Francisque Michel, Rouen, Édouard Frère, 1840, p. 39-172.

Wilhelm von England (Guillaume d'Angleterre), ein Abenteuerroman von Kristian von Troyes, éd. Wendelin Foerster, Halle, Niemeyer, 1911.

[*Guillaume d'Angleterre*] Virginia Merlier, *Édition préliminaire du « Roman de Guillaume d'Angleterre » attribué à Chrétien de Troyes*, Ph.D., University of Pennsylvania, Ann Arbor, University Microfilms International, 1972.

Guillaume d'Angleterre, éd. Anne Berthelot, dans Daniel Poirion (dir.), *Chrétien de Troyes. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1994, p. 953-1036 et p. 1410-1451.

JEAN DE MONTREUIL, *Opera*, t. II, *L'œuvre historique et polémique*, éd. Nicole Grévy-Pons, Ezio Ornato et Gilbert Ouy, Turin, Giappichelli, 1975.

JEAN LE BEL, *Chroniques*, publiées par Jules Vierd et Eugène Déprez, Paris, Renouart, coll. « Publications pour la Société de l'histoire de France », 1904-1905, 2 vol.

JOANNES DE GARLANDIA, *Integumenta Ovidii*, éd. Fausto Ghisalberti, Messina, Principato, 1933.

Le Lai du cor et le Manteau mal taillé. Les Dessous de la Table ronde, éd. Nathalie Koble, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2005.

Les Lais anonymes des XII^e et XIII^e siècles. Édition critique de quelques lais bretons, éd. Prudence M. O'Hara Tobin, Genève, Droz, 1976.

Lais narratifs bretons : Marie de France et ses contemporains, éd. et trad. Nathalie Koble et Mireille Séguy, Paris, Champion, 2010, à paraître.

Lancelot do Lac. The Non-Cyclic Old French Prose Romance, éd. Elspeth Kennedy, Oxford, OUP, 1980, 2 vol.

Lancelot. Roman en prose du XIII^e siècle, éd. Alexandre Micha, Genève, Droz, 1978-1983, 9 vol.

Le Livre du Graal, éd. Philippe Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001-2009, 3 vol.

- MARCO POLO, *Devisement du monde*, éd. Anja Overbeck, Trier, Kliomedia, coll. « Trierer historische Forschungen », 2003.
- MARIE DE FRANCE, *Les Lais de Marie de France*, éd. Jean Rychner, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1966.
- , *Le Lai de Lanval*, texte critique et édition diplomatique des quatre manuscrits français par Jean Rychner, Genève, Droz . Paris, Minard, coll. « TLF », 1958.
- NICOLAS DE CLAMANGES, *Opera omnia*, Lugduni Batavorum, J. Balduinum impensis Elzevirii et H. Laurencii, 1613.
- Ovide moralisé. Poème du commencement du quatorzième siècle*, éd. Cornelis De Boer, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitg., 1915-1938, 5 vol.
- Perceforest : quatrième partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 1987, 2 vol.
- Perceforest : troisième partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 1988-1993, 3 vol.
- Perceforest : deuxième partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2001, 2 vol.
- Perceforest : première partie*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2007, 2 vol.
- [*Prose 5*] Anne Rochebouet, « *D'une pel toute entière sans nulle couture. » Édition critique et commentaire de la cinquième mise en prose du Roman de Troie*, Thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne (Paris IV), 2009.
- La Queste del Saint Graal : roman du XIII^e siècle [1949]*, éd. Albert Pauphilet, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1984.
- Les Quinze Joyes de Mariage*, éd. Jean Rychner, Genève, Droz ; Paris, Minard, coll. « TLF », 1967.
- [*El rrey Guillelme*] *Dos obras didácticas y dos leyendas sacadas de manuscritos de la Biblioteca del Escorial*, t. 17, éd. Hermann Knust, Madrid, Sociedad de bibliófilos españoles, 1878, p. 171-247.
- El rrey Guillelme*, éd. John R. Maier, Exeter, University of Exeter, 1984.
- [*Roman de Landomata*] John W. Cross, *Le Roman de Landomata: A Critical Edition and Study*, Ph.D., The University of Connecticut, Ann Arbor, University Microfilms International, 1974.
- [*Roman de Landomata*] Anna Maria Babbi, « Appunti sulla lingua della “storia di Landomata”, Parigi, Biblioteca Nazionale, ms. 821 del fondo francese », *Quaderni di lingue e letterature*, 7, 1982, p. 125-144.
- Le Roman de Renart*, publié par Ernest Martin, Strasbourg, Trübner ; Paris, Leroux, 1882-1887, 3 vol.
- Le Roman de Renart*, texte établi par Naoyuki Fukumoto, Noboru Harano et Satoru Suzuki, revu, présenté et traduit par Gabriel Bianciotto, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres Gothiques », 2005.
- Le Roman de Renart. Première branche. Jugement de Renart. Siège de Maupertuis. Renart Teinturier*, édité par Mario Roques d'après le manuscrit de Cangé, Paris, Champion, coll. « CFMA », 1970.

Le Roman de Thèbes, publié d'après tous les manuscrits par Léopold Constans, Paris, Firmin Didot, 1890.

Théologiens et mystiques au Moyen Âge, trad. par Alain Michel, Paris, Gallimard, 1997.

Vie de saint Louis, texte établi, traduit, présenté et annoté avec variantes par Jacques Monfrin, Paris, Classiques Garnier, 1995.

La Vie de Sainte Marie l'Égyptienne, versions en ancien et en moyen français, édition par Peter F. Dembowski, Genève, Droz, 1977.

ÉTUDES

BARBIER Frédéric, *Histoire du livre*, Paris, A. Colin, 2000.

BÉDIER Joseph, « La tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre* : réflexions sur l'art d'édition des anciens textes », *Romania*, 54, 1928, p. 161-196 et 321-356.

BENJAMIN Walter, « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique » [1935], dans *Œuvres*, trad. Maurice de Gandillac, Paris, Denoël, 1971.

BIDLER Rose M. et DI STEFANO Giuseppe (dir.), *Traduction, dérimation, compilation. La phraséologie. Actes du Colloque international. Université McGill, Montréal, 2-3-4 octobre 2000, Le Moyen français*, 51-52-53, 2002-2003.

BURIDANT Claude, *Le Moyen Français : le traitement du texte (édition, apparat critique, glossaire, traitement électronique)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000.

BUSBY Keith, *Codex and Context. Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*, New York, Rodopi, 2002.

—, « Variance and the Politics of Textual Criticism », dans K. Busby (dir.), *Towards a synthesis ? Essays on the new philology*, Amsterdam, Rodopi, coll. « Études de langue et littérature françaises », 1993, p. 29-45.

CANETTIERI Paolo, LORETO Vittorio, ROVETTA Marta et SANTINI Giovanna, « Philology and information theory », *Cognitive Philology*, 1, 2008.

CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante. Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil, coll. « Des Travaux », 1989.

—, « Variantes d'auteur et variance copiste », dans L. HAY (dir.), *La Naissance du texte*, Paris, Corti, 1989, p. 105-119.

COMBES Annie, *Les Voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 2001.

COMBETTES Bernard et MONSONÉGO Simone (dir.), *Le Moyen Français : philologie et linguistique : approches du texte et du discours*, Paris, Didier érudition, 1997.

CONTINI Gianfranco, *Breviario di edotica*, Milano/Napoli, Ricciardi, 1986.

COSERIU Eugenio, *Sincronía, diacronía e historia. El problema del cambio lingüístico*, Madrid, Gredos « Biblioteca románica hispánica », 1973 (trad. fr. Thomas Verjans, *Texto !* [en ligne] – 2007).

- DELCAMBRE Pierre, « Le texte et ses variations ou comment se pose la question du choix des mots dans la réélaboration textuelle », *Langages*, 69, 1983, p. 37-50.
- DUVAL Frédéric (dir.), *Pratiques philologiques en Europe, Actes de la journée d'étude organisée à l'École des chartes le 23 septembre 2005*, Paris, École des Chartes, coll. « Études et rencontres de l'École des Chartes », 2006.
- ECO Umberto, *Les Limites de l'interprétation* [1990], trad. Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 1992.
- GADET Françoise, *La Variation sociale en français*, Gap/Paris, Ophrys, 2003.
- GIANNINI Gabriele, « Interprétation, restitution et réécriture du texte médiéval », *Revue LHT : Littérature Histoire Théorie*, 5, 2009, <http://www.fabula.org/lht/5/103-giannini>.
- HEINE Bernd, « On the role of context in grammaticalization », dans I. WISCHER et G. DIEWALD (dir.), *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2002, p. 83-102.
- HIRSCH Rudolf, « Scribal tradition and innovation in early printed books », dans *Variorum Reprints*, 1978, p. 1-40.
- JAKOBSON Roman, *Essais de linguistique générale*, trad. Nicolas RUWET, Paris, Minuit, 1963.
- JOUBERT Fabienne (dir.), *L'Artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge, XIII^e-XVI^e siècles*, Paris, PUPS, 2001.
- KRAMER Johannes « Romanistische Schlußfolgerungen aus den Editionsprinzipien der Klassischen Philologie », dans M.-D. GLESSGEN et F. LEBSANFT (dir.), *Alte und neue Philologie*, Tübingen, Niemeyer, 1997, p. 43-59.
- LAVENTIEV Alexei (dir.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la Journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005*, Chambéry, Université de Savoie, 2007.
- LEPAGE Yvain, « La tradition éditoriale d'œuvres majeures : de la Chanson de Roland au Testament de Villon », dans C. Bruckner (dir.), *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge offerts à Pierre Demarolle*, Paris, Champion, 1998, p. 39-51.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2006.
- MARTIN Jean-Pierre, *Les Motifs dans la chanson de geste, définition et utilisation, discours de l'épopée médiévale*, Villeneuve d'Ascq, Centre d'études médiévales et dialectales de l'université de Lille III, 1992.
- MASTERS Bernadette A., « The Distribution, Destruction and Dislocation of Authority in Medieval Literature and Its Modern Derivatives », *Romanic Review*, 82, 1991, p. 270-285.
- MIKHAÏLOVA Milena (dir.), *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval. Actes du colloque international organisé par le CeReS-Université de Limoges, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 21-23 novembre 2002*, Orléans, Paradigme, coll. « Medievalia », 2005, p. 135-149.

- NICHOLS Stephen, « Textes mobiles, images matrices dans le texte médiéval », *Littérature*, 99, 1995, p. 19-32.
- ROQUES Gilles, « L'édition des textes français entre les deux guerres », dans G. ANTOINE et R. MARTIN (dir.), *Histoire de la langue française (1914-1945)*, Paris, Éditions du CNRS, 1993, p. 993-1000.
- , « Les éditions de textes », dans B. CERQUIGLINI et G. ANTOINE (dir.), *Histoire de la langue française (1945-2000)*, Paris, CNRS éd., 2000, p. 867-882.
- , « Les variations lexicales dans les mises en prose », dans M. Colombo Timelli, B. FERRARI et A. SCHOYSMAN (dir.), *Mettre en prose aux XIV^e-XVI^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 9-31.
- ROUSE Mary et Richard, *Manuscripts and their makers: Commercial book producers in medieval Paris, 1200-1500*, Turnhout, H. Miller, 2000.
- RYCHNER Jean, *Contribution à l'étude des fabliaux : variantes, remaniements, dégradations, vol. I : observations*, Neuchâtel, Faculté des lettres ; Genève, Droz, 1960.
- SCHEIDECKER Jean R., *Le Roman de Renart ou le texte de la dérisson*, Genève, Droz, 1989.
- SCHNELL Rüdiger, « 'Autor' und 'Werk' im deutschen Mittelalter. Forschungskritik und Forschungsperspektiven », dans J. HEINZLE, L. P. JOHNSON et G. VOLLMANN-Profe (dir.), *Neue Wege der Mittelalter-Philologie. Landshuter Kolloquium 1996*, Berlin, Erich Schmidt, coll. « Wolfram-Studien », 1998, p. 12-73.
- SCHØSLER Lene et VAN REENEN Pieter, « Le désespoir de Tantale ou les multiples choix d'un éditeur de textes anciens. À propos de la Chevalerie Vivien, éditée par Duncan McMillan », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 116, 2000, p. 1-19.
- TRACHSLER Richard, « *Lectio difficilior*. Quelques observations sur la critique textuelle après la New Philology », dans U. BÄHLER (dir.), *Éthique de la philologie-Ethik der Philologie*, Berlin, BWV, 2006, p. 155-171.
- VARVARO Alberto, « Il testo letterario », dans P. BOITANI et M. MANCINI (dir.), *Lo spazio letterario del medioevo. 2, Il medioevo volgare*, t. I : *La produzione del testo*, Roma, Salerno, 1999, p. 387-422.
- ZUMTHOR Paul, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Essais », 1972 (rééd. 2000).
- , *La Lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Le Seuil, 1987.
- , « Intertextualité et mouvance », *Littérature*, 99, 1995, p. 8-16.

INDEX DES ŒUVRES ET DES AUTEURS ANCIENS

A

- Advision Christine* 147-160
Alain Chartier 97-98, 145
Antoine de la Sale 148-149
Antoine Vérard 113, 121, 123-124, 172
Arnolphe d'Orléans 164
Astrée, L' 90

B

- Barthélémy l'Anglais* 113, 114, 126
Beaudous 149
Benoît de Sainte-Maure 94, 173-174, 176
Bible 109, 111, 165, 172, 198

C

- Cent Ballades d'amant et de dame* 151
Chanson d'Aspremont 137
Chanson de Roland 13, 46, 95
Charles V, voir *Livre des faits et bonnes meurs du sage Charles V*
Charroi de Nîmes 96
Chemin de Long Estude, voir *Livre du Chemin de Long Estude*
Chevalier de la Charrette 46, 191
Chrétien de Troyes 16, 30-32, 38, 45-46, 136-137, 191-192, 195, 198
Christine de Pizan 97-98, 145-158, 237-252

- Claude Davost* 113-114, 116-117, 125
Clément Marot 170
Colard Mansion 159, 169, 172
Confort d'ami 87
Contre les Anglais, voir *Traité contre les Anglais*
Corneille, Pierre 90

D

- David Aubert* 61-62, 71, 76-77, 150
Denis Foulechat 147
De proprietatibus rerum, voir *Liber de proprietatibus rerum*
Désiré, Lai de Désiré 133-134, 136-137
Deux Amants 143
Devisement du Monde 103

E

- Élégie de Troyes* 107
Epistre Othea 154, 237-252
Equitan 138-144
Erec et Enide 136-137
Estoria del Rrey Guillelme 31-32, 96

F

- Fresne* 133
Fulgence 160, 167, 170

G

- Gérard de Nevers*, voir *Roman de la Violette*
Gerbert de Montreuil 79, 82, 84
Grant Olympe des Histoires poetiques du prince de la poesie Ovide Naso en sa Metamorphose 170, 172
Guillaume d'Angleterre 29-42

- Guillaume de Machaut* 87

H

- Henri de Ferrières* 87
Henri le Boulanger 147
Histoire ancienne jusqu'à César 173-188
Historia Scolastica 165

- J**
- Jean Corbechon 113-126
 Jean d'Arras 31, 87
 Jean de Montreuil 79, 82, 84, 147
 Jean Gerson 152
 Jean Miélot 150, 154, 247, 248, 249, 250,
 252
 Jean Petit 113, 123, 231
 Jean Siber 113, 118-119, 121, 123
Jehan de Saintré 86-87, 148
 Jérôme Marnef 170, 172
Jugement dou Roy de Behaigne 87
- L**
- Lai de l'ombre* 129
Lai du cor 130, 136
Lancelot en prose 10, 15, 17, 19, 20-22,
 32, 46, 199-211, 226, 231, 234
Lancelot-Graal 21
Laaval 45, 48-50, 52, 54-55, 132-133,
 136, 138
Liber de proprietatibus rerum 91, 113, 117
Livre de la Mutacion de Fortune 97, 148-
 158
Livre des deduis du roy Modus 87
*Livre des dix commandemens de nostre
 Seigneur (Le)* voir *Mirouer de l'ame (Le)*
*Livre des Fais et bonnes meurs du sage roy
 Charles V* 148, 153, 157-158
Livre du Chemin de L onc Estude 146, 151,
 153
- M**
- Macrobe 160
Manteau maltaillé 130
 Marco Polo 103
 Marie de France 33, 45, 48-49, 130-133,
 138, 140-143
 Matthias Huss 113, 118, 121-122
Mélusine 87, 237
- M**
- Merlin* 22, 213-214, 216-217, 226-227,
 229, 231, 234, 236
Métamorphoses 159-171, 237, 238, 244
 Michel Lenoir 113, 123
Mirouer de l'ame 152
Mort le roi Artu 21, 189
Mutacion de Fortune, voir *Livre de la
 Mutacion de Fortune*
- N**
- Nabaret (Lai de)* 130
 Nicole Garbet 146
- O**
- Ovide 155, 159-172, 237-252
Ovide moralisé 159-172, 237-252
- P**
- Perceforest* 61-77, 87
Perlesvaus 203
 Pierre Bersuire 98, 237, 243
 Pierre le Mangeur 165
Policratique 147
Prose I 173-188
Prose 3 173-175, 180, 182, 184
Prose 5 94, 173-188
Proverbes moraux 147
Psaumes 105
- Q**
- Queste del saint Graal* 21, 90, 189, 192,
 196-197, 203, 210
Quinze Joyes de Mariage 98
- R**
- Robert de Blois 149
Roman de Landomata 173-188
Roman de la Violette ou de Gerart de Nevers
 79-88
Roman d'Eneas 176
Roman de Renart 29, 94, 96
Roman de Thèbes 93, 94

<i>Roman de Troie en prose</i> , voir <i>Prose 1</i> ,	T _____
<i>Prose 3 et Prose 5</i>	Tite-Live 98
<i>Roman de Troie</i> 94, 169, 173-188	<i>Traité contre les Anglais</i> 147
<i>Roman d'Hector et Hercule</i> 173-174, 176	U _____
S _____	Honoré d'Urfé 90
<i>Saint Alexis (Vie de)</i> 45	V _____
<i>Saint Eustache (Vie de)</i> 33	<i>Vie de saint, voir Saint [nom du] (Vie de)</i>
<i>Saint Louis (Vie de)</i> 97	Y _____
<i>Sainte Marie l'Égyptienne (Vie de)</i> 95	<i>Yvain ou Le Chevalier au lion</i> 45-46, 137,
Servius 160	229
<i>Suite Vulgate</i> 20, 22, 213, 226-227, 234,	

INDEX DES MANUSCRITS CITÉS

A

Aberystwyth, NLW, 5008, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 188

Aylesbury, Waddesdon Manor, 8, Jean Miélot, remaniement de l'*Epistre Othea* 154, 252

B

Beauvais, BM, 9, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 252

Berlin, Staatsbibl., Hamilton 340, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version remaniée 175, 188

Berne, Burgerbibliothek, 10, *Ovide moralisé* 172

Bonn, Univ. Bibl. 526, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 21, 214, 217, 225, 231, 234

Bruxelles, KBR, IV 555, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, *Prose* 5 du *Roman de Troie* 176

Bruxelles, KBR, 9392, Christine de Pizan, *Epistre Othea*, remaniement de Jean Miélot 154, 252

Bruxelles, KBR, 9508, Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune* 154

Bruxelles, KBR, 9631, *Gérard de Nevers* 79

Bruxelles, KBR, 9639, *Ovide moralisé* 171

C

Cambray, BM, 973, *Ovide moralisé* 171

Cambridge, St. John's College, B 9, *Guillaume d'Angleterre* 31

Cambridge, Trinity Coll. o.4.26, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version remaniée 175, 178, 182, 184-188

Chantilly, musée Condé, 727, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, *Prose* 5 du *Roman de Troie* 176

Cologny-Genève, Fondation Martin Bodmer, 49, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 249, 252

Cologny-Genève, Fondation Martin Bodmer, 82, Marie de France, *Lais* 134

Copenhague, Kongelige Bibliothek, Thott 399, *Ovide moralisé* 171, 246, 252

E

Erlangen, Bibliothèque universitaire, 2361, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 252

F

Florence, Bibl. Ricc., 2025, *Prose* 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 182, 186-188

G

Genève, Bibliothèque publique et universitaire, fr. 176, *Ovide moralisé* 171

Gotha, Cod. Gothanus. Membr. I 98, Pierre Bersuire, *Metamorphosis ovidiana...* 237

Grenoble, BM., 860, Seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, *Prose* 5 du *Roman de Troie* 176, 181, 186

H

Hambourg, Staats- und Universitätsbibliothek, Cod. hebr. 182b, fragment d'un glossaire hébreu-français 105

L

La Haye, KB, 74 G 27, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 248, 252

La Haye, MMW, 10 A 11, saint Augustin, *La Cité de Dieu* 237

Lille, BM, 391, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 247, 252

Londres, BL, Add. 9785, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 186-188

Londres, BL, Add. 10292, *Estoire del Saint Graal*, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate* 214, 227-228, 234

Londres, BL, Add. 10324, *Ovide moralisé* 171

Londres, BL, Cotton Julius F.VII, *Ovide moralisé* 161, 171

Londres, BL, Cott. Vesp. XIV, Marie de France, *Lais* 45

Londres, BL, Harley 978, Marie de France, *Lais* 45, 132

Londres, BL, Harley 4431, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 151, 241, 243, 252

Londres, BL, Royal 17 E IV, *Ovide moralisé* en prose 168, 172

Londres, BL, Royal 20 D.I., seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 183

Londres, BL, Stowe 54, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 176, 186

Londres, Maison Michelmore, n° 27 du cat. de 1938, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175

Lyon, BM, 742, *Ovide moralisé* 161, 171

Lyon, BM, 878, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175, 181,

M

Madrid, Bibliothèque de l'Escorial, H.I.13, *Estoria del Rey Guillelme* 31

N

New Haven, Yale 227, *Estoire del Saint Graal*, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate* 214, 221, 225, 227-228

New York, Pierpont Morgan Library, M. 443, *Ovide moralisé* 171

New York, Pierpont Morgan Library, M. 805-806, *Lancelot* en prose, rédaction spéciale 20

O

Ophem, Bibl. du comte Hemricourt de Grunne, Prose 1 du *Roman de Troie*, version commune 175

Oxford, Bodl. Libr., Bodley 421, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 247, 252

Oxford, Bodl. Libr., Douce 353, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 176, 181, 186

P

Paris, BnF, Arsenal, 3172, Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune* 155

Paris, BnF, Arsenal, 3479-3480, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 199

Paris, BnF, Arsenal, 3483-3494, *Perceforest* 61-77

Paris, BnF, Arsenal, 3685, troisième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, Prose 5 du *Roman de Troie* 176, 178, 185-187

Paris, BnF, Arsenal 5069, *Ovide moralisé* 171, 244, 245, 252

Paris, BnF, fr. 91, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate* 214

Paris, BnF, fr. 95, *Estoire del Saint Graal*, *Merlin* en prose et *Suite Vulgate*. 214, 218, 225, 228, 231

- Paris, BnF, fr. 105, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate* 213-236
- Paris, BnF, fr. 106-109, *Perceforest* 61-77
- Paris, BnF, fr. 110, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 210
- Paris, BnF, fr. 111, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 200, 210
- Paris, BnF, fr. 113-116, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 199, 210
- Paris, BnF, fr. 117-120, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 199, 203, 210
- Paris, BnF, fr. 122, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 202, 210
- Paris, BnF, fr. 123, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 210
- Paris, BnF, fr. 137, *Ovide moralisé* en prose 167
- Paris, BnF, fr. 254, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 181, 186
- Paris, BnF, fr. 301, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 186
- Paris, BnF, fr. 333, *Lancelot en prose* 210
- Paris, BnF, fr. 339, *Lancelot, en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 199, 210
- Paris, BnF, fr. 344, *Lancelot-Graal (Cycle Vulgate complet)* 214, 226, 228
- Paris, BnF, fr. 345-348, *Perceforest* 61-77
- Paris, BnF, fr. 373, *Ovide moralisé* 171, 243
- Paris, BnF, fr. 374, *Ovide moralisé* 172
- Paris, BnF, fr. 375, *Guillaume d'Angleterre* 31
- Paris, BnF, fr. 606, Christine de Pizan, *Epistre Othea* 241-243, 252
- Paris, BnF, fr. 749, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 225, 228-229
- Paris, BnF, fr. 768, *Lancelot en prose, rédaction spéciale.* 20
- Paris, BnF, fr. 770, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 214, 228
- Paris, BnF, fr. 783, copie Guiot, notamment des œuvres de Chrétien de Troyes 16
- Paris, BnF, fr. 785, *Prose 1 du Roman de Troie, version remaniée* 184-188
- Paris, BnF, fr. 821, *Roman de Troie, Landomata* 177-179, 184-188
- Paris, BnF, fr. 870, *Ovide moralisé* 163, 172
- Paris, BnF, fr. 871, *Ovide moralisé* 171
- Paris, BnF, fr. 872, *Ovide moralisé* 160, 171
- Paris, BnF, fr. 1422-1424, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 211
- Paris, BnF, fr. 1612, *Prose 1 du Roman de Troie, version commune* 173-188
- Paris, BnF, fr. 1627, *Prose 1 du Roman de Troie, version commune* 180, 186-188
- Paris, BnF, fr. 1631, *Prose 1 du Roman de Troie, version remaniée* 178, 184-185, 187-188
- Paris, BnF, fr. 1643, Christine de Pizan, *Chemin de Long Estude* 146
- Paris, BnF, fr. 2168, Marie de France, *Lais* 138
- Paris, BnF, fr. 9123, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 213-236
- Paris, BnF, fr. 12573, *Lancelot en prose, Queste del Saint Graal, Mort le roi Artu* 202, 211
- Paris, BnF, fr. 15455, troisième rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 178, 184-187
- Paris, BnF, fr. 16998, *Lancelot en prose* 199-200, 211
- Paris, BnF, fr. 16999, *Lancelot en prose*

- Paris, BnF, fr. 19121, *Ovide moralisé* 163, 172
- Paris, BnF, fr. 19162, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 214, 225, 228, 234
- Paris, BnF, fr. 22554, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 186-187
- Paris, BnF, fr. 24305, *Ovide moralisé* 171
- Paris, BnF, fr. 24306, *Ovide moralisé* 171
- Paris, BnF, fr. 24378, *Gérard de Nevers* 79-88
- Paris, BnF, fr. 24394, *Estoire del Saint Graal, Merlin en prose et Suite Vulgate.* 214, 228
- Paris, BnF, fr. 24396, seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 176, 181, 184, 186-187
- Paris, BnF, fr. 24401, *Prose 1 du Roman de Troie*, version remaniée 175, 182
- Paris, BnF, fr. 24530, Christine de Pizan, *Mutacion de Fortune* 155
- Paris, BnF, lat. 14921, Henri le Boulanger, *Sermons* 147
- Paris, BnF, NAF 1104, Marie de France, *Lais* 46, 129-144
- Paris, BnF, NAF 10052, *Prose 1 du Roman de Troie*, version commune 181, 187-188
- Paris, BnF, NAF 10057, Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré* 148
- Paris, BnF, NAF 11674, *Prose 1 du Roman de Troie*, version commune 186-188
-
- R _____
- Rouen, BM, O.4, *Ovide moralisé* 160, 171, 238, 239, 244, 245, 246, 252
- Rouen, BM, O.6, *Lancelot* en prose, rédaction spéciale 20
- Rouen, BM, O.11 bis, *Ovide moralisé* 172
- Rouen, BM, O.33, *Prose 3 du Roman de Troie* 175, 184-188
-
- S _____
- Saint-Pétersbourg, RBN, F.v. XIV 1, *Ovide moralisé* en prose 168, 172, 188
- Saint-Pétersbourg, RNB, Fr. F.v. XIV. 12, *Prose 1 du Roman de Troie*, version remaniée 182, 188
-
- T _____
- Tours, BM, 954, *Prose 1 du Roman de Troie*, version commune 175
-
- V _____
- Vatican, BAV, Vat. lat. 1479, *Ovide Métamorphoses avec gloses* 160
- Vatican, BAV, Reg. lat. 1480, *Ovide moralisé* 171
-
- W _____
- Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Guelf. 81.29 (Aug. fol.), seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César, Prose 5 du Roman de Troie* 176

LISTE DES IMPRIMÉS ANCIENS CITÉS

B

La Bible des poètes [= Ovide, traduction des *Métamorphoses*], Paris, Antoine Vérard, 1^{re} éd. 1493-94, 2^e éd. 1498-99 ; 3^e éd. 1503 159-172

La Bible des poètes [= Ovide, traduction des *Métamorphoses*], Paris, Philippe le Noir, 1^{re} éd. 1523, 2^e éd. 1531 159-172

C

Cy commence Ovide de Salmonen son livre intitulé Metamorphose, Bruges, Colard Mansion, 1484 159-172

G

Le Grant Olympe des histoires poétiques... [= Ovide, traduction des *Métamorphoses*], Lyon, Denys de Harsy, 1532 159-172

J

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1482 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1485 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Guillaume Le Roy, 1485 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1487 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Matthias Huss, 1491 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Claude Davost, 1500 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Paris, Antoine Vérard, sans date 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Lyon, Jean Siber, sans date 113-126

Jean Corbechon, traduction du *Liber de proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, Paris, Michel Le Noir pour Michel Angier et les libraires associés Jean Petit et Michel Lenoir, 1510 113, 116, 124-125

N

Nicolas de Clamanges, *Opera omnia*, Lugduni Batavorum, J. Balduinum impensis Elzevirii et H. Laurencii, 1613 146

P

Perceforest, Paris, Nicolas Cousteau pour Galliot du Pré, 1528 61-77

X

Les XV livres de la Metamorphose d'Ovide..., Paris, Marnef & Cavellat, 1574 159-172

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
Avant-propos : Variance, variante, variation.....	9
Joëlle Ducos	
Le texte médiéval existe-t-il ? Mouvance et identité textuelle dans les fictions du XIII ^e siècle.....	13
Patrick Moran	

PREMIÈRE PARTIE

LE PHILOLOGUE ET LES VARIANTES

Mouvance de l'œuvre, fixation du texte : essai d'édition critique de quelques passages de <i>Guillaume d'Angleterre</i>	29
Stefania Maffei	
Pour une grammaire de la mouvance : analyse linguistique de quelques structures adiaphores.....	43
Oreste Floquet & Sara Centili	
De l'utilité des variantes pour l'édition de textes.....	61
Gilles Roussineau	
Variations lexicales et édition : étude comparée des deux témoins manuscrits de <i>Gérard de Nevers</i> , mise en prose du <i>Roman de la Violette</i>	79
Matthieu Marchal	
Le linguiste et la variante : quelle(s) leçon(s) en tirer ?.....	89
Thomas Verjans	
Le problème de la variance et l'édition des textes en ancien français rédigés en caractères hébreux	101
Marc Kiwitt	
La mouvance du livre imprimé en français : l'exemple des incunables du <i>De proprietatibus rerum</i> de Barthélémy l'Anglais dans la traduction de Jean Corbechon.....	113
Christine Silvi	

SECONDE PARTIE

L'AUTEUR, LE COPISTE, L'ENLUMINEUR : VARIANCE ET CRÉATION

L'intratextualité inventive : la singularité critique d'un compilateur de lais	129
Nathalie Koble	
Variantes d'auteur ou variance de copiste : « l'escrivain » en moyen français face à la mouvance de ses manuscrits	145
Olivier Delsaux	
Entre Ovide et <i>Ovide moralisé</i> : la variance des traductions des <i>Métamorphoses</i> au Moyen Âge et à la Renaissance	159
Stefania Cerrito	
Les variantes et le sens de la réécriture dans les versions du <i>Landomata</i>	173
Florence Tanniou	
« Ceste lame n'ert ja levee » ou l'esthétique du retable dans le <i>Lancelot propre</i>	189
274 Sandrine Hériché-Pradeau	
L'ambassade du roi Loth et de ses fils auprès des barons rebelles : variations iconographiques.....	213
Irène Fabry	
Variations sur le mythe d'Actéon dans les enluminures de l' <i>Ovide moralisé</i> et de l' <i>Epistre Othea</i>	237
Matthieu Verrier	
Conclusion	253
Françoise Vielliard	
Bibliographie	257
Index des œuvres et des auteurs anciens	263
Index des manuscrits cités	267
Liste des imprimés anciens cités	271
Table des matières	273